

Justificatif généré le 05/08/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 05/08/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/624615

N° d'annonce : 624615

ACTBUSINESS

SASU au capital de 5.000 €

Siège social : 75 rue de Richelieu 75002 PARIS

790 460 539 R.C.S. Paris

L'actionnaire unique en date du 01/07/2022 a décidé la dissolution sans liquidation de la société par application de l'article 1844-5 a1.3 du Code Civil. La société ACTBUSINESS, sus-désignée, a été dissoute par confusion de patrimoine et sans liquidation par déclaration en date du 1er Juillet 2022 souscrite par son associée unique, la société BUSSIUS société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros, dont le siège est situé 75 rue de Richelieu 75002 Paris Immatriculée au R.C.S. Paris sous le numéro: 878806967. Cette déclaration de dissolution sera déposée au greffe du tribunal de commerce de Paris. Cette dissolution entraîne, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la transmission universelle du patrimoine de la société Actbusiness au profit de la société BUSSIUS, sans qu'il y ait lieu à liquidation sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de 30 jours accordé par la loi aux créanciers de la société Actbusiness à compter de la publication du présent avis, conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 modifié, les dits créanciers n'aient pas formé d'opposition à la dissolution ou, en cas d'oppositions, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de commerce de Paris.

Mention sera faite au R.C.S. de Paris

Les formalités seront effectuées au R.C.S. de PARIS

Pour avis. Le président Charles Paul BOUY

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aellvQSYN

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aellvQSYN>

